

Aménagement circulation et stationnement

Travaux d'aménagement

Du 24 septembre au 28 septembre 2026 :

- La circulation des véhicules est interdite.

Du n°62 AVENUE DE LA GRILLE DOREE jusqu'au carrefour de la Sucrierie.

RUE DE CHOISEUL (D483), au niveau de l'ALLÉE DE LA SUCRERIE.

À partir du n°847 AVENUE DE CHANTELOUP (D83A) jusqu'au carrefour de la Sucrierie.

À partir du n°88 ROUTE DE SAINT-MARTIN LE BEAU (D83) jusqu'au carrefour de la Sucrierie.

Référence arrêté municipal n°26-AT-0231

Temps convivial

PARVIS SAINT-DENIS

Le 4 octobre 2026, de 9h à 15h :

- La circulation des véhicules est interdite.
- Le stationnement des véhicules est interdit.

Référence arrêté municipal n°26-AT-0226

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr